

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTES - 4401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 23/02/2026 - 2802 - 2015 B 01404 - 812 001 170 - AXC



Expertise comptable

14 rue du Bignon
ZA du Champ Fleuri, CS 20054
44840 Les Sorinières

Tél : 02 40 34 27 98
E-mail : contact@cabinet-eolis.com

www.cabinet-eolis.com

Déposé au Greffe
le 23 FEV. 2026
sous le N° 2802
RCS N° 15 301404

**COPIE CERTIFIEE
CONFORME**

SARL AXC

2 impasse des Brégeons

44115 BASSE-GOULAIN

Comptes annuels

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023



Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	1 112	1 112		242
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	732 840		732 840	732 840	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (II)	733 952	1 112	732 840	733 082
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				57 600
	Autres créances	115 977		115 977	72 414
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	128 824		128 824	242 197	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	544		544	515
	TOTAL (III)	245 344		245 344	372 726
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
	TOTAL ACTIF (I à VI)	979 297	1 112	978 184	1 105 808
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an					
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	174 200	174 200
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	17 420	17 420
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	259 220	383 228
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	191 746	225 992
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	642 586	800 840
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	183 876	260 853
	Emprunts et dettes financières divers	112 703	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 934	809
	Dettes fiscales et sociales	37 086	43 306
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes			
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	335 598	304 968
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	978 184	1 105 808
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	191 746,09	225 992,02
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	219 306	121 143
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	51	33



Compte de Résultat 1/2

				31/12/2023	31/12/2022
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	198 000		198 000	198 000
	Montant net du chiffre d'affaires	198 000		198 000	198 000
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			9 351	9 351
	Autres produits			1	
	Total des produits d'exploitation (1)			207 352	207 351
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			15 154	5 855
	Impôts, taxes et versements assimilés			35 292	21 816
	Salaires et traitements			96 091	90 387
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant			72 445	54 770
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			242	371
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			1		
	Total des charges d'exploitation (2)			219 226	173 199
	RESULTAT D'EXPLOITATION			(11 874)	34 152

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(11 874)	34 152
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	206 794	201 887
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		206 794	201 887
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	2 866	3 695
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		2 866	3 695
RESULTAT FINANCIER		203 928	198 192
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		192 054	232 344
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALARIES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES		308	6 352
TOTAL DES PRODUITS		414 146	409 238
TOTAL DES CHARGES		222 400	183 246
RESULTAT DE L'EXERCICE		191 746	225 992
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			



Annexe

Annexe des comptes annuels

1 - Règles et méthodes comptables

Rappel des principes

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG). Règlement 2016-07 de l'ANC.

La méthode retenue pour l'inscription des éléments portés en comptabilité est la méthode des coûts historiques, basée sur la définition et la détermination des coûts de revient des actifs.

Faits caractéristiques de l'exercice

Néant

Changements de méthodes

Néant

Faits postérieurs

Néant



Annexe des comptes annuels

2 - Informations sur les comptes annuels

Immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles correspondent aux éléments identifiables du patrimoine, contrôlés par l'entreprise et procurant des avantages économiques futurs.

La société a considéré ses immobilisations comme non décomposables.

Immobilisations corporelles

Les modes et durées d'amortissements retenus sont les suivants :

- Matériel de bureau infor. linéaire sur 3 ans

Le mode dégressif est utilisé lorsqu'il est fiscalement admis. L'écart entre l'amortissement dégressif fiscal et l'amortissement en mode linéaire est comptabilisé en amortissements dérogatoires.

Immobilisations financières

Participations :

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Le détail des participations figure dans les tableaux ci-après.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Charges constatées d'avance

Elles sont liées à l'exploitation.

Capital social

Il est constitué de 17.420 parts sociales de 10 € chacune, entièrement libérées.

Un démembrement des parts a été effectué fin 2023 au profit des enfants de l'associé principal qui garde 100% de l'usufruit des parts.

Autres emprunts et dettes

Ils sont constitués pour l'essentiel par des emprunts bancaires et des dettes d'exploitation.

Annexe des comptes annuels

3 - Informations sur le compte de résultat

Reconnaissance du Chiffre d'affaires

Les prestations font l'objet d'une facturation mensuelle forfaitaire et d'une prime annuelle en fonction du chiffre d'affaires de la filiale selon la convention de prestation.

Informations sur les opérations avec les parties liées

Les opérations intra-groupe réalisées au cours de l'exercice ont été effectuées à des conditions normales.

4 - Autres informations

Autres engagements

Engagements donnés

- Autres engagements donnés

Nantissement des parts de la société suite à l'emprunt conclu en 2017 pour 136 k€ à échéance en 06/2024.
Nantissement de 2000 parts de la société 2AB suite à l'emprunt conclu en 2019 pour 144K€ à échéance en 2027.

Engagements reçus

- Autres engagements reçus

Néant



Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations Réévaluations	Acquisitions	Diminutions Virt p.à p. Cessions	
INCORPORELLES					
Frais d'établissement et de développement					
Autres					
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement					
Instal technique, matériel outillage industriels					
Instal., agencement, aménagement divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, mobilier	1 112				1 112
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 112				1 112
FINANCIERES					
Participations évaluées en équivalence					
Autres participations	732 840				732 840
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	732 840				732 840
TOTAL	733 952				733 952

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	870	242		1 112
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	870	242		1 112
TOTAL	870	242		1 112

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							



Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéficiaires	6 044	6 044	
	Taxes sur la valeur ajoutée	322	322	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	109 611	109 611	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	544	544	
TOTAL DES CREANCES		116 521	116 521	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	51	51		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	183 825	67 533	116 292	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 934	1 934		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	33 829	33 829		
	Impôts sur les bénéficiaires				
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 257	3 257		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	112 703	112 703		
	Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		335 598	219 306	116 292	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		76 995			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		112 703			



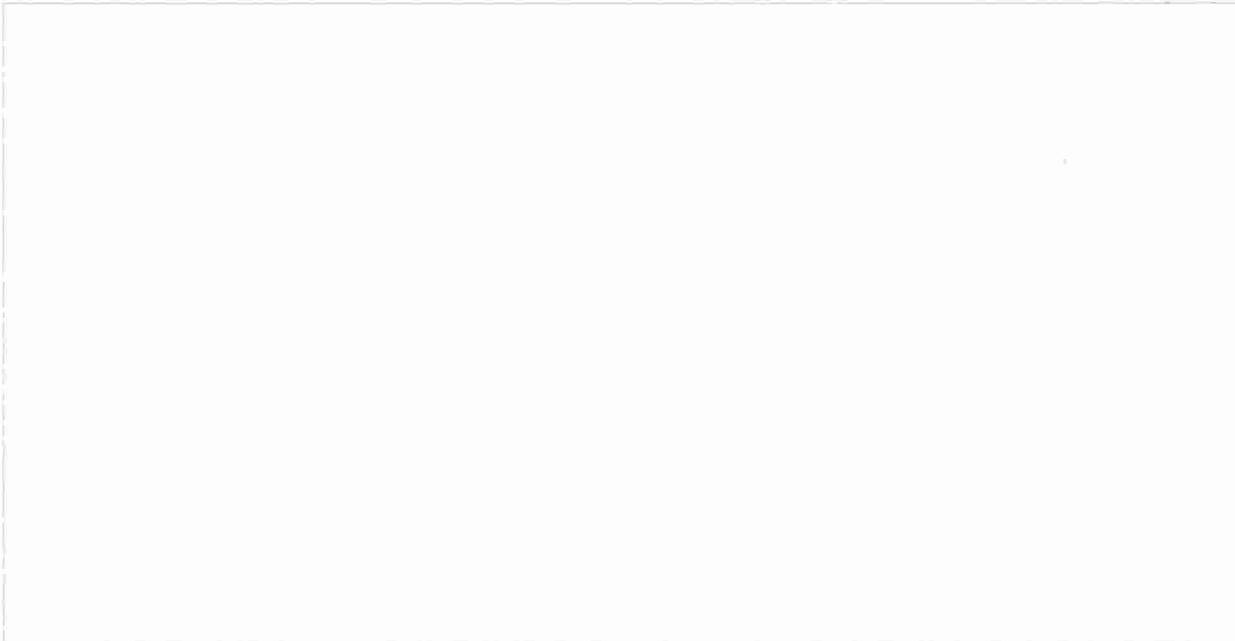
Charges à payer (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	51	33	17	52,01
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales	33 829	31 247	2 582	8,26
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	33 880	31 280	2 599	8,31



Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients		57 600	(57 600)	100,0
Autres créances	3 209	1 440	1 769	122,8
TOTAL	3 209	59 040	(55 831)	-94,56





Filiales et participations

31/12/2023	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS 2AB	50 000	532 137	100,00	731 860	731 860
SCI XAVI IMMOBILIER	1 000	(19 019)	98,00	980	980
2. Participations (10 à 50 %)					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS 2AB					
SCI XAVI IMMOBILIER					
2. Participations (10 à 50 %)					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS 2AB			3 714 084	134 605	200 000
SCI XAVI IMMOBILIER				(10 109)	
2. Participations (10 à 50 %)					
B. Renseignements globaux					
	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

AXC
Société à responsabilité limitée au capital de 174 200 euros
Siège social : 2 Impasse des Brégeons - 44115 BASSE GOULAINÉ
812 001 170 RCS NANTES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 FEVRIER 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 191 746 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 191 746 euros

A titre de dividendes à l'associé titulaire de l'usufruit des parts 62 827 euros

Soit 3,61 euros par part

Le solde 128 919 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 388 139 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 62 827 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement au plus tard le 30 septembre 2024.

L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10% du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10% du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2020 : 64 000 €, éligibles en totalité à l'abattement de 40%

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

- Décisions d'approbation des comptes du 15/04/2022 : 64 000 €, éligibles en totalité à l'abattement de 40%
- Décision de l'associé unique du 30/09/2022 : 140 000 €, éligibles en totalité à l'abattement de 40%

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

- Décisions d'approbation des comptes du 29/05/2023 : 200 000 €, éligibles en totalité à l'abattement de 40%
- Décision de l'associé unique du 26/06/2023 : 150 000 €, éligibles en totalité à l'abattement de 40%

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 21 février 2024

Cette résolution, soumise au vote de l'usufruitier, est adoptée par ce dernier.

Certifié conforme
Le Gérant

